



Rouler dans la farine par ***

Par arlequin2k3

Bonjour ,

Etant client fidèle , depuis des années , chez la marque *** je me suis inscrit dans la boutique et sur le net pour recevoir les promotions de la marque ou vente privée . J'ai reçu un mail qui propose de revendre des anciens vêtements *** , mais dans un bon état ; cela s'appelle *** Second Souffle . Je me suis présenté à la boutique *** à Paris pour me renseigner à ce sujet .

La personne me dit que je pourrai profiter du black Friday (20 %) avec l'avoir que j'aurai si je souhaite acheter un nouveau vêtement .

Je retourne 2 jours plus tard , je vends mes vêtements et je reçois par mail un avoir .

Donc je choisi une veste et je me présente à la caisse. Là, la personne me dit que c'est impossible d'accumuler les 2?. Je la regarde complètement abasourdi et lui demande une explication. Elle me répète que je ne peux pas profiter et du black Friday et de l'avoir que j'ai en même temps . Ou c'est l'un ou l'autre . Je lui dis que ce ne sont pas 2 promotions qui s'accumulent mais mon argent dont j'ai vendu les vestes et je veux profiter alors de la promotion des 20 % ?. Rien de rien . Elle me répète que c'est un avis du siège .

J'ai l'impression de m'être fait rouler dans la farine par cette directrice de cette boutique qui ne m'avait pas dit cela la 1ere fois avant de vendre mes 2 vestes .

Est-ce légal de leur part de me bloquer mon argent et que je ne sois pas libre d'en profiter comme je le veux ? Donc avec mon argent je dois acheter ce que *** m'oblige d'acheter à leur convenance .

Merci de votre aide .

@+

Modération : suppression du nom de la marque.

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Elle me répète que je ne peux pas profiter et du black Friday et de l'avoir que j'ai en même temps

IL doit exister des conditions générales évoquant l'utilisation de l'avoir, les avez vous consultées ?

Par arlequin2k3

Bonjour ,

Merci de votre réponse . Peut être qu'il existe des conditions générales évoquant l'utilisation de l'avoir . Mais ce n'est pas ce qui m'avait été dit verbalement de la responsable lors de mon arrivée à la boutique pour me renseigner comment profiter de cette offre . Par contre le jour J elle me dit en lisant sur son écran que c'est impossible . Je peux considérer comme étant une mauvaise information de sa part , que les conditions ne m'ont pas été citées dans la totalité tout de suite . Mais aucune preuve ce n'est que verbal .